



EUROPEAN CONVENTION
ON HUMAN RIGHTS
CONVENTION EUROPÉENNE
DES DROITS DE L'HOMME
1950 - 2025

75

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

GEC(2025)30rev

26 novembre 2025

COMMISSION POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE (GEC)

28e réunion

18-20 novembre 2025

Rapport abrégé de la réunion

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La Commission pour l'égalité de genre (GEC) a tenu sa 28^e réunion à Strasbourg du 18 au 20 novembre 2025, sous la présidence de Sara Slana (Slovénie).

La GEC a adopté l'ordre du jour de la réunion tel qu'il figure à l'annexe 1.

Points pour décision du Comité des Ministres

La GEC examine et approuve le texte suivant et décide de le soumettre au Comité des Ministres en vue de leur adoption éventuelle :

- projet de recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle, approuvé lors de la session conjointe tenue avec le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) le 19 novembre 2025 (accompagné de son exposé des motifs).
- projet de recommandation sur l'obligation de rendre des comptes en matière de violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie, approuvé lors de la session conjointe tenue avec le Comité du Conseil de l'Europe sur les problèmes criminels (CDPC) le 26 novembre 2025 (accompagné de son exposé des motifs).

Le GEC a adopté le texte suivant et décide de le transmettre au Comité des Ministres pour information :

- Orientations pour le développement de discours positifs visant à répondre à la rhétorique anti-genre.

Points pour information du Comité des Ministres

La GEC :

- réélit Sara Slana (Slovénie) à la présidence et Sandra Lengwiler (Suisse) à la vice-présidence, et élit Lea Spörcke (Allemagne) membre du Bureau.
- tient un échange avec Hallvard Gorseth, Directeur de l'égalité en droits et en dignité, sur le Nouveau pacte démocratique pour l'Europe (NDPE), au cours duquel la GEC souligne que l'égalité de genre doit être au cœur du pacte ; note que l'exclusion des femmes des processus décisionnels et l'écart de confiance dans les institutions entre les genres sapent la démocratie ; souligne que la participation égale des femmes et des hommes dans toute leur diversité est essentielle non seulement pour l'égalité de genre et l'inclusion, mais aussi pour la légitimité et la résilience démocratiques, et que les obstacles structurels à la participation des femmes, qui trouvent leur origine dans les inégalités institutionnelles et culturelles, doivent être supprimés ; met en avant qu'une communication fondée sur des valeurs est nécessaire pour contrer la rhétorique anti-genre et lutter contre la désinformation ; attire l'attention sur l'importance d'impliquer les hommes et les garçons en tant que bénéficiaires de l'égalité de genre ; souligne le rôle des espaces en ligne en tant que forums démocratiques, mais aussi en tant que vecteurs de discours de haine à caractère sexiste qui réduisent les femmes au silence et les excluent de la vie politique et publique ; souligne que l'IA comporte à la fois des risques et des opportunités, les espaces numériques reproduisant souvent la violence sexiste, et insiste sur la nécessité de créer des environnements en ligne plus sûrs et d'assurer un accès égal aux STEM ; met en avant l'érosion de l'espace civique et la nécessité de renforcer la société civile, notamment par des ressources adéquates, en soulignant que les acteurs de l'égalité de genre et les organisations de défense des droits des femmes sont soumis à une pression disproportionnée malgré leur rôle central dans la défense des valeurs démocratiques ; met en avant les recommandations de la conférence annuelle 2025 de la GEC, axées sur six domaines prioritaires (réforme

juridique et politique ; responsabilité institutionnelle ; violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie ; société civile, solidarité et financement ; engagement des hommes ; et intersectionnalité, suivi et partage des connaissances) et leur pertinence pour le NDPE ; et conclut en soulignant la nécessité d'une intégration solide de la dimension d'égalité de genre dans les trois piliers du NDPE.

- convient de concentrer l'examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme dans le secteur de la justice et prend note des informations fournies par Johanna Nelles, Secrétaire exécutive de la Convention d'Istanbul, sur les conclusions récentes pertinentes du Groupe d'expert·es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO).
- convient de mener un examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2008)1 du Comité des Ministres aux États membres sur la prise en compte dans les actions de santé des spécificités entre hommes et femmes dans le cadre du livrable n° 12 de son mandat.
- nomme Jeanne Jezierski (France) Rapporteuse sur les droits de l'enfant, Andreia Lourenço Marques (Portugal) Rapporteuse sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage, Maria Ellul (Malte) et Ralph Kass (Luxembourg) en tant que point focal au sein du groupe de travail sur l'expression de genre du Comité d'expert·es sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC) et Tryggvi Hallgrímsson (Islande) en tant que point focal au sein du groupe de travail du Comité directeur sur l'éducation (CDEDU) chargé d'élaborer un tableau de bord de l'égalité de genre dans l'éducation du Conseil de l'Europe
- prend note des informations fournies par la Présidente de la GEC et Malte sur la conférence annuelle de la GEC intitulée « Lutter contre le sexisme et la violence à l'égard des femmes : une étape essentielle vers une participation égale », qui s'est tenue les 17 et 18 septembre 2025 à Malte sous la présidence maltaise du Comité des Ministres.
- entame une discussion sur les activités futures possibles de la GEC à inclure dans le cadre de son prochain mandat et convient de procéder à un échange de vues sur cette question lors de sa prochaine réunion.

En ce qui concerne les autres points à l'ordre du jour, la GEC :

- prend note des informations fournies par la Présidente et les membres du Bureau sur leurs activités depuis la 27e réunion plénière de la GEC et prend note du rapport de la 28e réunion du Bureau.
- prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'adoption par le Comité des Ministres du mandat de la GEC pour 2026-2027 et des plans de travail de la GEC pour 2025 et pour 2026-2027.
- prend note des informations fournies par Radan Šafařík (Tchéquie), Vice-président du Comité d'expert·es sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI), sur les résultats de la 4^e et dernière réunion du GEC/ADI-AI.
- prend note des informations fournies par Tryggvi Hallgrímsson (Islande), Vice-président du Comité d'expert·es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles

facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO), sur les résultats de la 4^e et dernière réunion du GEC/PC-eVIO.

- prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la collecte de données en cours et la préparation du premier rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029.
- prend note des informations fournies par les expertes -consultantes sur l'élaboration de récits et la formulation de cadres fondés sur des valeurs en relation avec les Orientations pour le développement de récits positifs visant à répondre à la rhétorique anti-genre, et prend note du rapport de la 2^e réunion du groupe de travail sur le développement de récits positifs dans le contexte des mouvements anti-genre ;
- prend note des informations fournies par les États membres concernant les développements nationaux en matière de ratification et de mise en œuvre de la Convention d'Istanbul ;
- tient un échange de vues constructif avec Kalliopi Mingeirou, Cheffe de la section contre la violence à l'égard des femmes et des filles à ONU Femmes, sur la campagne UNiTE d'ONU Femmes et son travail sur la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie ;
- prend note des informations fournies par Sandra Lengwiler (Suisse) et procède à un échange de vues sur la campagne nationale menée par la Suisse pour prévenir la violence domestique, la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre ;
- organise un événement de type World Café sur les projets de coopération menés par la Division de l'égalité de genre sur les thèmes suivants : programme pour les auteurs de violences, violence numérique à l'égard des femmes et des filles, accès des femmes à la justice et engagement de la société civile.
- procède à un échange de vues avec Evgenia Giakoumopoulou, Secrétaire du Comité d'expert-es sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (ADI-SOGIESC), sur la Recommandation CM/Rec(2025)7 sur l'égalité des droits des personnes intersexes.
- procède à un échange avec le Dr Shreya Atrey, experte consultante, et le Secrétariat du CDADI sur l'étude de faisabilité relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination intersectionnelle en Europe adoptée par la CDADI, et note avec satisfaction que les commentaires formulés par la GEC au cours du processus de consultation ont été dûment pris en compte dans le texte.
- prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les activités de l'approche intégrée de l'égalité de genre menées par les différentes structures et organes du Conseil de l'Europe.
- procède à un échange de vues avec Francine Raveney, Secrétaire exécutive adjointe de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES), sur le projet All In Plus visant à promouvoir une plus grande égalité de genre dans le sport et son héritage.
- procède à un échange de vues avec Agnes Schneeberger, Analyste du marché de la télévision et de la vidéo à la demande à l'Observatoire européen de l'audiovisuel, sur la participation des femmes dans le secteur audiovisuel.

- prend note des informations fournies par ses représentant·es lors des réunions et activités d'autres organes intergouvernementaux du Conseil de l'Europe.
- prend note des informations fournies par le Secrétariat sur la Conférence annuelle de la GEC qui sera organisée sous la Présidence monégasque du Comité des Ministres (Strasbourg, 9 juin 2026).
- prend note des informations fournies par le Secrétariat et la République de Moldova sur l'événement parallèle qui sera co-organisé par le Conseil de l'Europe et la Mission permanente de la République de Moldova auprès des Nations Unies pendant la 70e session de la Commission de la condition de la femme (CSW70), ainsi que des mises à jour des États membres sur les événements parallèles prévus pendant la CSW70.
- prend note des informations fournies par les représentant·es de Malte, de la République de Moldova et de Monaco concernant les programmes en faveur de l'égalité de genre de leurs présidences du Comité des Ministres.
- prend note des informations fournies par les représentant·es du Danemark et de Chypre sur leurs programmes en matière d'égalité de genre pendant leurs présidences du Conseil de l'Union européenne.
- prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant le calendrier perpétuel sur le site web du Conseil de l'Europe consacré à l'égalité de genre et convient de procéder à sa mise à jour d'ici le 31 janvier 2026.
- adopte le présent rapport abrégé de sa 28^e réunion.

Ressources nécessaires

Le financement des activités décrites dans le présent rapport est assuré.

Évaluation des activités menées à bien

Le GEC prend note de l'achèvement de trois livrables. Il souligne l'importance du projet de Recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle et du projet de Recommandation sur l'obligation de rendre des comptes en matière de violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie, soulignant que ces instruments sont essentiels pour garantir que l'égalité de genre reste au cœur des développements réglementaires et politiques concernant les nouvelles technologies, contribuant ainsi au rôle de premier plan de l'Organisation dans l'élaboration de normes dans ce domaine. Il souligne également la pertinence des Orientations pour le développement de récits positifs visant à répondre à la rhétorique anti-genre et leur utilité pour lutter contre les discours anti-droits dans le contexte actuel, notant en outre l'importance d'assurer leur diffusion effective au niveau national.

Le GEC procède à une évaluation des activités menées et achevées en 2024-2025. Huit résultats étaient prévus dans le mandat pour cette période, et tous ont été atteints, ce qui reflète les progrès constants réalisés dans le cadre du mandat de la GEC, avec une coordination renforcée au sein du Conseil de l'Europe et avec les comités intergouvernementaux concernés. La GEC a supervisé avec succès la transition de la stratégie pour l'égalité de genre 2018-2023 à la stratégie 2024-2029. La mise en œuvre de la stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 a progressé, soutenue par de nouveaux outils de suivi de la mise en œuvre conçus pour renforcer une approche fondée sur des données probantes dans tous les États membres. La GEC continue également à promouvoir une approche intersectionnelle et inclusive, en veillant à ce que les politiques d'égalité de genre

tiennent compte de la diversité des expériences des femmes et des hommes dans toute leur diversité. Dans l'ensemble, la GEC conserve son rôle de plateforme clé pour l'élaboration de politiques dans le domaine de l'égalité de genre, en fournissant des orientations politiques, en favorisant la coopération entre les secteurs et en veillant à ce que l'égalité de genre reste étroitement liée aux objectifs de l'Organisation en matière de démocratie et de droits humains.

Autres observations

Aucune.

ANNEXE I

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

GEC(2025)OJ2rev	Projet d'ordre du jour
GEC(2025)OJ2ann rev	Projet d'ordre du jour annoté et d'ordre des travaux

2. Rapport de la Présidente et des membres du Bureau de la GEC

GEC-BU(2025)4	Rapport de la 28 ^{ème} réunion du Bureau
---------------	---

3. Mandat et plan de travail de la GEC

CM(2023)131-addfinal	Mandat de la GEC
GEC(2025)1rev	Plan de travail de la GEC pour 2025
GEC(2025)21	Plan de travail de la GEC pour 2026-2027

4. Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029**5. Elections et nominations**

GEC(2025)2rev	Liste des rapporteur·es et des points focaux nommé·es par la GEC
---------------	--

6. Prévenir et combattre les stéréotypes de genre et le sexisme***6.1. Travaux du comité d'expert·es sur l'intelligence artificielle, l'égalité et la discrimination (GEC/ADI-AI)***

GEC(2025)22	Projet de Recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle
GEC(2025)23	Projet d'exposé des motifs de la Recommandation sur l'égalité et l'intelligence artificielle
GEC/ADI-AI(2025)8rev	Rapport de la 4 ^{ème} réunion du GEC/ADI-AI

6.2. Examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme

GEC(2025)14	Thème et méthodologie proposés pour l'examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)1 sur la prévention et la lutte contre le sexisme
-------------	--

7. Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes et des filles et la violence domestique

7.1. Travaux du Comité d'expert-es sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO)

GEC(2025)24	Projet de Recommandation sur l'obligation de rendre des comptes concernant la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie
GEC(2025)25	Projet d'exposé des motifs de la Recommandation sur l'obligation de rendre des comptes concernant la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie
GEC/PC-eVIO(2025)10	Rapport de la 4 ^{ème} réunion du GEC/PC-eVIO

7.2. Mise en œuvre de la Convention d'Istanbul

7.3. Activités de coopération sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

7.4. Echange de vues avec Kalliopi Mingeirou, Cheffe de la Section sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, ONU Femmes

8. Garantir l'égalité d'accès à la justice pour les femmes et les filles

8.1. Activités de coopération sur l'accès des femmes à la justice

9. Parvenir à une participation équilibrée des femmes et des hommes à la vie politique, publique, sociale et économique

9.1. Echange de vues avec Francine Raveney, Secrétaire exécutive adjointe, Accord partiel élargi sur le sport

10. Garantir l'autonomisation des femmes et l'égalité de genre face aux défis mondiaux et géopolitiques

10.1. Développer des récits positifs dans le contexte des mouvements anti-genre

GEC(2024)7	Plan de travail du Groupe de travail sur le développement de récits positifs dans le contexte des mouvements anti-genre
GEC-WG-PN(2025)2	Rapport de la 2 ^e réunion du groupe de travail
GEC(2025)15	Orientations pour le développement de récits positifs visant à répondre à la rhétorique anti-genre
GEC(2025)16	Document d'appui aux orientations pour le développement de récits positifs visant à répondre à la rhétorique anti-genre

11. Intégrer les questions d'égalité de genre et une approche intersectionnelle dans toutes les politiques et mesures

11.1. Échange de vues avec Agnes Schneeberger, Analyste marché télévisuel et vidéo sur demande (VOD), Observatoire européen de l'audiovisuel

11.2. Approche intégrée de l'égalité de genre dans les activités du Conseil de l'Europe

11.3. Coopération avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe

12. Activités relatives à l'égalité de genre dans des cadres multilatéraux

12.1. Activités des présidences du Comité des Ministres en matière d'égalité de genre

12.2. Nations unies - Commission de la condition de la femme (CSW70)

12.3. Activités des présidences du Conseil de l'Union européenne en matière d'égalité de genre

13. Evaluation des activités 2024-2025 et discussion sur les activités futures

GEC(2025)17	Evaluation des activités 2024-2025
GEC(2025)18	Document de référence pour évaluer la nécessité de revoir la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2008)1 du Comité des Ministres aux États membres sur la prise en compte dans les actions de santé des spécificités entre hommes et femmes
GEC(2025)19	Aperçu des examens de la mise en œuvre des recommandations du Conseil de l'Europe en matière d'égalité de genre

14. Mise à jour du calendrier perpétuel sur l'égalité de genre

GEC(2025)20	Note explicative sur le calendrier perpétuel sur l'égalité de genre et proposition de processus pour sa mise à jour en 2026
-------------	---

15. Préparation de la prochaine réunion

16. Autres questions

17. Adoption du rapport abrégé
